

COLZA

Les observations portent sur 24 parcelles. Toutes les parcelles sont en floraison de manière plus ou moins avancée. Trois parcelles tardives sont à F1 (premières fleurs ouvertes) et pour les 5 plus précoces, la chute des pétales a commencé (stade G1 et plus). Les 16 autres parcelles sont au stade F2 (allongement de la hampe florale avec nombreuses fleurs ouvertes).

Ravageurs

Charançons des siliques

Le charançon des siliques pique les jeunes siliques pour se nourrir et pondre. Les dégâts occasionnés par ce ravageur sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme porte d'entrée au dépôt de leurs pontes. La lutte contre les cécidomyies est indirecte et passe par la maîtrise des populations de

charançon des siliques.

- Le seuil de nuisibilité est établi à 1 charançon pour 2 plantes, à partir du stade G1 (chutes des premiers pétales).
- Surveiller la colonisation de la parcelle en privilégiant l'observation des bordures, par lesquelles les infestations débutent. En début d'infestation, une gestion localisée sur les bords de parcelle peut être suffisante.

A ce jour, le risque est faible à nul. Le stade sensible n'est pas atteint sur la majorité des parcelles et la présence du ravageur est très faible sur la région.

Sclerotinia

Les parcelles les plus avancées ont atteint le stade G1 (chute des premiers pétales) qui correspond au début de la période de sensibilité aux contaminations par le sclerotinia.

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclerotinia étant donné que la protection est uniquement préventive. Cependant, le niveau de risque peut être évalué en tenant compte de certains éléments :

- Le nombre de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- Les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle,
- L'utilisation d'une lutte biologique préventive,
- Les conditions climatiques humides favorables à la germination des sclérotés et au maintien des pétales sur les feuilles.

Avec les pluviométries passées et prévues, le risque climatique est important. Le risque agronomique doit être évalué à la parcelle. En situation à risque, la protection contre le sclerotinia uniquement préventive doit se faire en amont des contaminations, idéalement au stade G1. Le stade de positionnement est essentiel pour assurer une protection efficace. Cette année est particulièrement marquée par des écarts de précocité entre variétés mais également par des hétérogénéités intra-parcellaires. Il est donc important d'en tenir compte dans le raisonnement.

COLZA

Charançon des siliques

Sclerotinia

BLE

Septoriose

Autres maladies

Pucerons et JNO

ORGE

Maladie

PROTEGEONS

LES ABEILLES

Pour limiter les risques d'apparition de résistance aux fongicides, veillez à alterner les modes d'action. Les résultats du **réseau de surveillance de la résistance de *Sclerotinia sclerotiorum* aux fongicides** (note commune TERRES INOVIA - ANSES - INRA - mars 2016) sont disponibles sur <http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/maladies/sclerotinia/resistances-aux-fongicides/> ou avec le précédent BSV (n°8 du 12 avril). Rappelons que durant toute la période de floraison du colza, **il est important de respecter la « réglementation abeilles »**.

BLE

Les blés atteignent maintenant le stade 2 nœuds dans la majorité des situations. A ce stade, 2 nouvelles feuilles sortiront encore. La F5 définitive est donc la F3 actuelle.

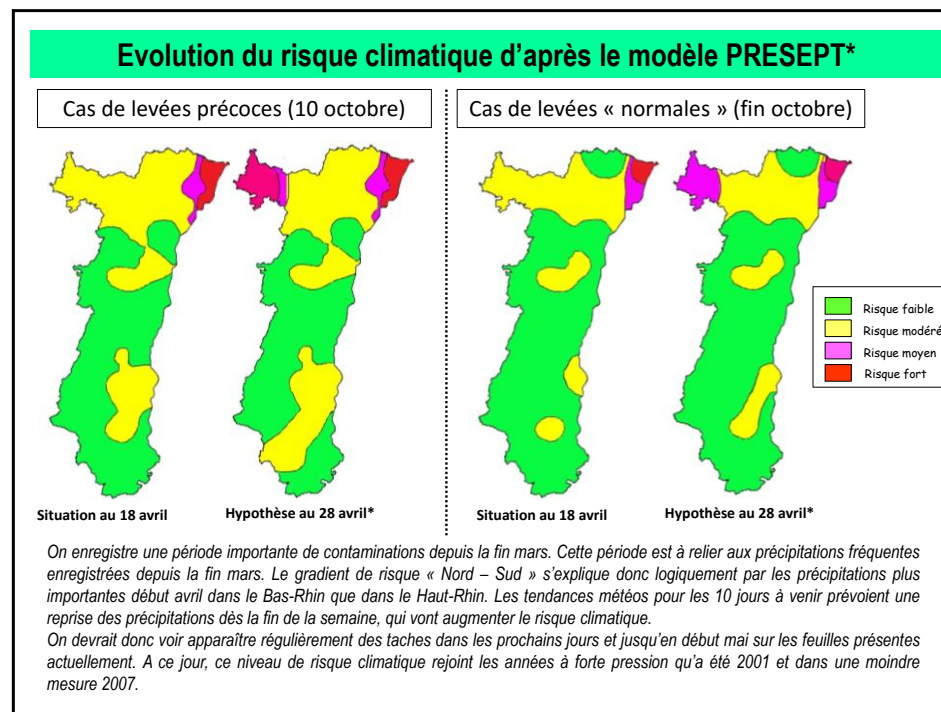
Septoriose

On observe toujours des symptômes de septoriose sur les feuilles basses (F6 ou F7 définitive). La maladie est particulièrement observée sur les variétés les plus sensibles (Atoupic, Pakito, Rustic, Sy Moisson...). Sur d'autres variétés (Cellule, Rubisko, Sokal, Nemo...) les symptômes sont rares voire absents.

Les symptômes sont également plus visibles sur les parcelles ayant levé tôt. Ceci s'explique logiquement par les contaminations automnales plus nombreuses sur les premiers blés levés. Cet effet est particulièrement marqué cette année, où l'hiver relativement doux n'a pas (comme souvent en Alsace) limité les premières contaminations (voir encadré « risque climatique »). Les interventions devront se raisonner en fonction du risque climatique par secteur et de la sensibilité variétale.

Autres maladies

Les symptômes de rouille jaune signalés évoluent peu et sont limités aux espèces sensibles (triticale).



Sensibilité des variétés de blé tendre à la septoriose (source Arvalis)

Références	Les plus résistants	Nouveautés et variétés récentes
	CAMELEON FENOMEN	
	GRAPELI HYFI LITHUM TENTATION	
	FRUCTIDOR DIDEROT MANDRAGOR	
	HYBIZA MATHEO REGIFROC	
	COLLECTOR DESCARTES GRANAMAX SYLLON THALYS	
RUBISKO	FOXYL (GOTK) SALVADOR	STARWAY VALDO
	ARMADA GALLIXE (PHILEAS)	RGT KILIMANJARO SOTHYS CS
	AUCKLAND CALUMET FALADO	POPEYE RGT MONDIO
EXPERT	AIGLE (CREEK) NEMO	(NORWAY) TRIUMPH
	AYMERIC (HYGUARDO) LAVOISIER	MODERN RGT TEKNO
	(COSTELLO) DIAMENTO ESPART	RGT TEXACO TERROIR
	ADVISOR HYWIN KUNDERA	RGT VENEZIO
	(REBELDE) SHERLOCK	
	BERMUDE	
SY MOISSON	APACHE	
	TRAPEZ	
	A.PLOMB	
	PAKITO	
	Les plus sensibles	

() : à confirmer
 Source : essais pluriannuels 2012 - 2015, 34 en 2015

Pucerons et JNO

Les observations de symptômes de Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) sur blé et orge signalés la semaine dernière se confirment et s'amplifient sur les parcelles insuffisamment protégées. Elles valident l'analyse de risque faite dans nos bulletins de l'automne 2015.



On observe par ailleurs, et assez régulièrement des pucerons (*R. padi* essentiellement, mais aussi quelques *S. avenae*) sur les feuilles des céréales. Il semble que les rares périodes de gel de l'hiver n'aient pas été assez rudes pour supprimer l'ensemble des colonies présentes à l'automne.



A ce stade tout traitement est inutile. Il conviendra par contre de surveiller attentivement les jeunes maïs qui pourraient se retrouver colonisés.

ORGE

Le suivi a été réalisé sur 15 parcelles cette semaine.

Les stades des parcelles suivies varient de 1 nœud à gonflement pour les parcelles les plus précoces, avec une majorité de parcelles à « dernière feuille pointante ». La météo actuelle permet une croissance rapide des plantes.

Maladies

La météo est clémente à l'évolution de certaines maladies. L'oïdium est signalé sur un tiers des parcelles sur F3, F4 et F5 définitive, avec des fréquences de 10 % des feuilles atteintes en général, atteignant 65 % des F5 dans les parcelles les plus touchées. L'helminthosporiose touche également un tiers des parcelles, mais reste cantonnée sur

F4 et F5 (2 parcelles touchées sur F3 définitive). La rhynchosporiose est observée dans 4 parcelles sur F4, avec des fréquences pouvant aller jusqu'à 25 % des feuilles touchées.

Si les prévisions météo se confirment, la chute des températures annoncée pour la fin de semaine devrait ralentir le développement des maladies foliaires.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Les abeilles butinent, protégeons les ! **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
- Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.